

Exemples de remboursement

Régime complémentaire frais médicaux



ESSENTIO SOINS 1

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d'estimer les remboursements **2025** de l'assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire APICIL Mutuelle (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d'assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime général de la Sécurité sociale	Remboursement d'APICIL Mutuelle	Reste à charge
Soins courants				
MÉDECIN TRAITANT Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires	30 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	19 €	9 €	2 € (dont 2 € de participation forfaitaire non remboursable)
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	37 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	23,90 €	11,10 €	2 € (dont 2 € de participation forfaitaire non remboursable)
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	54 € Prix moyen national de l'acte	23,90 €	28,10 €	2 € (dont 2 € de participation forfaitaire non remboursable)
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	67 € Prix moyen national de l'acte	14,10 €	6,90 €	46 € (dont 2 € de participation forfaitaire non remboursable)

* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

⁽¹⁾ Reste à charge : participation forfaitaire

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

APICIL MUTUELLE

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité.
Inscrite au répertoire SIRENE N° 302 927 553

TSA 95568
69501 LYON CEDEX 03
www.apicil.com

Exemples de remboursement

Régime complémentaire frais médicaux



ESSENTIO SOINS 2

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d'estimer les remboursements **2025** de l'assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire APICIL Mutuelle (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d'assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime général de la Sécurité sociale	Remboursement d'APICIL Mutuelle	Reste à charge
Soins courants				
MÉDECIN TRAITANT Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires	30 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	19 €	9 €	2 € (dont 2 € de participation forfaitaire non remboursable)
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	37 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	23,90 €	11,10 €	2 € (dont 2 € de participation forfaitaire non remboursable)
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	54 € Prix moyen national de l'acte	23,90 €	28,10 €	2 € (dont 2 € de participation forfaitaire non remboursable)
SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	67 € Prix moyen national de l'acte	14,10 €	18,40 €	34,50 € (dont 2 € de participation forfaitaire non remboursable)

* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

⁽¹⁾ Reste à charge : participation forfaitaire

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

APICIL MUTUELLE

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité.
Inscrite au répertoire SIRENE N° 302 927 553

TSA 95568
69501 LYON CEDEX 03
www.apicil.com